

NEWSEXPRESS

LE FIL D'ACTUALITÉ DE LA SOCIÉTÉ DU GRAND PARIS



GRAND ANGLE

Dix chiffres, trois piliers, une démarche environnementale

Éviter, réduire, compenser. La démarche environnementale de la Société du Grand Paris repose sur trois piliers. Présentée à l'occasion de la COP 21, avant que les travaux du nouveau métro n'aient réellement commencé, elle est aujourd'hui concrètement appliquée. Qu'ils concernent la gestion des déblais ou la protection de l'environnement, voici 10 chiffres qui traduisent les engagements de la Société du Grand Paris.

5 000 sondages

Dès 2010, la Société du Grand Paris a lancé une évaluation stratégique environnementale, couvrant l'ensemble des enjeux environnementaux des chantiers du nouveau métro : faune et flore, agriculture, air et énergie, bruit, patrimoine architectural et paysager, circulation autour des chantiers... **Depuis 2012, la Société du Grand Paris a aussi engagé une campagne de reconnaissance des sols et sous-sols, avec plus de 5 000 sondages réalisés à ce jour.** L'expertise de la nature des sols permet d'adapter les techniques constructives et d'anticiper la gestion des 45 millions de tonnes de déblais qui seront

LE CHIFFRE DU MOIS

1 900

C'est le nombre d'équipements sportifs dans les quartiers de gare du Grand Paris Express. **Nous les avons cartographiés sur la carte interactive.** Parmi eux, une centaine de stades, piscines et gymnases susceptibles d'accueillir des compétitions internationales. Dans son étude, l'Atelier parisien d'urbanisme (Apur) dénombre dans le Grand Paris 17 équipements sportifs pour 10.000 habitants, contre 15,3 dans le Grand Londres.

excavées au cours de la construction du nouveau métro.

5 660 bordereaux

Pour assurer le suivi et le devenir de ces déblais, la Société du Grand Paris a mis en place un outil de traçabilité. **En mars 2017, il est utilisé sur trois chantiers du nouveau métro.** Quelque 5 660 bordereaux de transport ont déjà été émis, pour 135 000 tonnes de terres transportées.

5 plates-formes fluviales

La politique de gestion des déblais privilégie autant que possible le transport des terres par trains ou par barges. **Cinq plates-formes de transbordement fluvial sont déjà en construction sur les chantiers à proximité de voies d'eau.** Les plus grands convois fluviaux remplacent jusqu'à 200 camions.

31 entreprises engagées autour des déblais

La Société du Grand Paris propose aux entreprises qui accueillent les déblais un accord de partenariat accompagné d'une charte de bonnes pratiques pour le traitement, le stockage et la valorisation des terres excavés. Aujourd'hui, **31 entreprises, représentant plus de 200 sites, ont signé cette charte.**

600 km²

Avant le démarrage des travaux, la Société du Grand Paris a réalisé une étude de l'état initial des territoires traversés par le Grand Paris Express. Objectifs : apprécier les incidences prévisibles du projet et identifier, en amont, les mesures visant à éviter, réduire, ou compenser les impacts durant les phases de chantier et d'exploitation du métro. Au total, 600 km² de terrains ont été analysés, soit un territoire six fois plus vaste que celui imposé par la réglementation.

18 espèces

Lézards, sauterelles, grenouilles, chauve-souris : 18 espèces différentes ont été déplacées à la suite des études menées en amont des travaux de la Ligne 15 Sud. Sur le site de la future gare de Noisy - Champs par exemple, où une population d'amphibiens a été observée, plus de 1 500 grenouilles et tritons ont été pêchés et déplacés vers un habitat limitrophe réaménagé à cette occasion.

6 mesures compensatoires

L'ensemble des précautions et actions mises en place pour protéger les espèces et les habitats inventoriés sur les sites de chantier n'empêchent pas certains impacts résiduels. Dans ce cas, les travaux sont encadrés par plusieurs décisions administratives fixant les mesures à mettre en œuvre pour compenser ces effets. En 2016, **six mesures compensatoires ont été réalisées tout au long de la Ligne 15 Sud, au plus près des sites en travaux.**

16 800 arbres plantés

Pour compenser les travaux de défrichage réalisés dans le cadre de la construction de la Ligne 15 Sud, la Société du Grand Paris a signé une convention de coopération avec l'Office national des forêts pour valoriser les espaces boisés et favoriser la diversité des essences. **Les travaux sylvicoles seront menés dans cinq forêts et comprennent notamment la plantation de 16 800 arbres.**

30 ans

Afin d'assurer le suivi et la pérennité des mesures qu'elle met en place, la Société du Grand Paris développe des partenariats concrets avec des structures comme l'Office

ZOOM SUR

Vidéo : Des déblais suivis à la trace



Alors que les travaux de construction du nouveau métro ont démarré, le suivi des déblais fait l'objet d'une surveillance extrêmement fine de la part de la Société du Grand Paris et des entreprises qui opèrent sur les chantiers. Reportage sur le chantier de l'arrière-gare de Noisy – Champs. **Voir la vidéo**

Ligne 15 Sud : attribution du sixième marché de génie civil



Le groupement piloté par Eiffage Génie civil a remporté le sixième marché de génie civil de la Ligne 15 Sud. D'un montant de 795 millions d'euros (hors taxes), le marché concerne le tronçon compris entre les gares Créteil l'Échat et Bry - Villiers - Champigny. **En savoir [+]**

Avec la Ligne 18, tout le Grand Paris Express est déclaré d'utilité publique

national des forêts (ONF) ou l'Agence des espaces verts (AEV). Les conventions portent sur de longues durées, pouvant aller jusqu'à 30 ans, comme c'est le cas avec l'ONF en forêt domaniale de Notre-Dame, où une zone humide sera recréée.

1,3 million de tonnes équivalent CO₂ évitées

Limitant l'étalement urbain et favorisant le report modal de la voiture vers le transport collectif, la marche et le vélo, le Grand Paris Express aura un impact positif sur les émissions de gaz à effet de serre. S'il émet 4,3 millions de tonnes équivalent (teq) CO₂ pendant sa construction, il permettra, dès sa mise en service, un gain de 1,3 million de teq CO₂ chaque année.

En savoir [+] sur la démarche environnementale de la Société du Grand Paris



Le décret déclarant d'utilité publique la Ligne 18 du Grand Paris Express a été publié au Journal officiel le 30 mars 2017. Avec lui, l'ensemble du nouveau métro est désormais sur les rails. **En savoir [+]**

QUESTIONS À ...



Pierre-Emmanuel Becherand, responsable de la culture et de la création à la Société du Grand Paris

1 La programmation artistique et culturelle du Grand Paris Express a été présentée le 4 avril dernier. Comment va-t-elle accompagner la réalisation du nouveau métro ?

La programmation épouse les étapes de la construction du métro et repose sur deux temporalités. Tout d'abord, celle du long terme, le temps du patrimoine qui contribuera à l'essor d'une nouvelle identité métropolitaine. Menée par José-Manuel Gonçalves, l'équipe de direction artistique a imaginé la création d'une "Grande collection" offerte à l'espace public, mêlant art, architecture et design. Cette collection pérenne s'amorce avec les "tandems", collaborations entre un architecte et un artiste, associés autour d'une gare pour réunir création architecturale et artistique. Dix tandems sont d'ores et déjà constitués. Pour la gare Saint-Maur - Créteil, la plus profonde du réseau, Cyril Trétout (agence ANMA) et l'artiste belge Ann Veronica Janssens travaillent ensemble autour d'un puits de couleur. Pour la gare Issy RER, Jérôme Brunet (agence Brunet-Saunier Architecture) et l'artiste espagnol Pablo Valbuena conçoivent de pair la mise en lumière de la descente vers les quais. Le second axe de la programmation artistique suit le calendrier des travaux et s'inscrit dans le temps présent. Des rassemblements artistiques, culturels et festifs sont organisés pour et avec les habitants, à l'occasion, notamment, d'étapes spectaculaires sur les chantiers, comme le ripage d'une dalle ou le lancement d'un tunnelier. D'ici au printemps 2018, cinq rendez-vous, appelés "KM" (pour kilomètre) seront proposés. Dans le même temps, des œuvres nomades circulent de ville

Lancement du "Grand Paris des nouvelles mobilités"



En partenariat avec le Stif et en lien avec les collectivités locales, la Société du Grand Paris lance "Le Grand Paris des nouvelles mobilités", son quatrième appel à projets innovants. Objectif : faciliter l'apparition de nouvelles mobilités actives, électriques et numériques autour des futurs pôles du nouveau métro. Une réunion d'information se tient le 24 avril au Pavillon de l'Arsenal à Paris. **En savoir [+]**

Rendez-vous avec les architectes du Grand Paris Express



en ville, de chantier en chantier. Nées pour voyager, elles parcourront tout le réseau comme pour annoncer l'arrivée prochaine du nouveau métro.

2 Comment la programmation tient-elle compte des plus jeunes, futurs usagers du nouveau métro ?

Le Grand Paris Express est de toute évidence un projet générationnel, qui marquera tous les jeunes Franciliens d'aujourd'hui. La jeunesse est au coeur de notre programmation. Elle s'ouvre tout d'abord à la jeune création, avec des appels à projets visant à révéler et soutenir de nouveaux talents. Les thèmes sont variés, allant du design à la création numérique en passant par la danse, la mode ou l'art culinaire. Trois premiers appels à projets seront lancés dès cette année en partenariat avec les écoles d'art, de design et de création industrielle du Grand Paris. En articulation avec le programme "Les Classes du Grand Paris Express", destiné au public scolaire - de la primaire jusqu'au lycée, la programmation artistique et culturelle initie différentes actions dans les territoires en organisant, par exemple, des rencontres et des ateliers avec les artistes qui travaillent autour du nouveau métro. Dans les prochains mois, un concours sera lancé pour inviter les plus jeunes à créer de grandes fresques sur les palissades des chantiers de leur ville.

3 Comment sont et seront financées toutes les actions et commandes du programme ?

Le financement du volet artistique et culturel du nouveau métro repose sur un mécanisme original visant à doubler les moyens publics alloués au projet par des fonds privés. Le Fonds de dotation du Grand Paris Express, crée en 2016 pour soutenir notre programme, compte déjà dix mécènes. Outil de mécénat croisé, à la fois artistique, culturel, territorial et social, il rencontre un succès grandissant auprès des entreprises. Dans les prochaines années, au Fonds de dotation pourront s'ajouter d'autres sources de financement assurées, par exemple, par des recettes publicitaires sur les palissades de chantier ou la vente de produits dérivés. Associer la création artistique à la création architecturale dès les premières phases de la conception - comme nous l'encourageons grâce aux "tandems" - participe aussi à réduire le coût de production des oeuvres et garantit leur parfaite intégration aux espaces qui, dès lors, gagnent en qualité.

> Art et culture autour du Grand Paris Express : le programme 2017/2018

> Le site web "Culture et création du Grand Paris Express"

Chaque premier mercredi du mois, trois architectes des gares du Grand Paris Express vous donnent rendez-vous à la Maison de l'architecture pour vous présenter leur projet. Prochaine conférence, le 3 mai ! **En savoir [+]**

La carte interactive maintenant en 3D !



Intégrant les modélisations 3D du tracé des lignes, du bâti existant et des projets urbains, la carte interactive de la Société du Grand Paris vous propose une balade virtuelle dans le futur. **Découvrir la carte en 3D**

Travaux sur les lignes 15 Sud, 16 et 17 : restez informés



Sur le site de la Société du Grand Paris, retrouvez toutes les informations relatives aux travaux qui se déroulent dans votre ville.

Villes de la Ligne 15 Sud

Villes de la Ligne 16

Villes de la Ligne 17

www.societedugrandparis.fr

S'inscrire | **Se désinscrire**

Pour consulter l'ensemble des newsletters, **cliquez ici**